

DECRET N° 96-209 du 31 Mai 1996

portant nomination de Magistrats de l'Ordre Judiciaire et de la Personnalités Etrangères à la Magistrature au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 90-013 du 1er Juin 1990 portant remise en vigueur et modification de la Loi N° 65-3 du 20 Avril 1965 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Mai 1996,

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés pour une période de quatre (04) ans, membres du Conseil Supérieur de la Magistrature en qualité de Magistrats de l'Ordre Judiciaire ou de Personnalité Etrangère à la Magistrature, les personnes ci-après indiquées :

MAGISTRATS DE L'ORDRE JUDICIAIRE

Titulaires : 1 - Jean-Baptiste MONSI
2 - Franck Arthur AKANNI

.../...

Suppléants : 1 - Luc Olivier Fortuné GUEZO
2 - Josaphat TOBOULA

PERSONNALITE ETRANGERE A LA MAGISTRATURE

Titulaire : : Emile Louis PARAISSO

Suppléant : Lambert IDJIDINA.

Article 2.- Les suppléants ont vocation, dans l'ordre des nominations, au remplacement des titulaires empêchés ou dont les fonctions ont pris fin pour des causes autres que la survenance de la date normale d'expiration desdites fonctions.

Article 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de
la Coordination de l'Action
Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,


Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

.../...

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,



Ismaël TIDJANI-SERPOS.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 4 CC 4 CES 4 HAAC 4 PM 4 MJLDH 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCOF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 6
JC 1.-